

# ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2357)

## AMENDEMENT

N ° CL73

présenté par

M. Roseren, M. Anato, M. Besson-Moreau, Mme Degois, M. Kerlogot, Mme Riotton,  
M. Sempastous et M. Simian

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.